

TRJC NOUVELLE AQUITAINE

Règlement – 2025

1) DATE ET LIEU

Le Trophée Régional des Jeunes Cyclistes se déroulera à LAROIN par PAU VELO 64 du 7 au 8 Juin 2025.

2) PARTICIPATION

Le Trophée Régional des Jeunes Cyclistes est ouvert aux coureurs individuels et aux équipes de clubs. Elles peuvent être complètes ou incomplètes. Dans ces conditions les équipes mixtes ne sont pas acceptées.

2. 1) COMPOSITION DES EQUIPES – PARTICIPATION AU CLASSEMENT CLUB

Il n’y a pas de minimum ni de maximum pour la participation par équipe. Cependant pour rentrer dans le classement final chaque équipe devra être composée de minimum 6 participants licenciés dans un club affilié à la FFC, suivant la répartition suivante (point 2.2).

2. 2) REPARTITION PAR CATEGORIE

Il est conseillé, une équipe complète se compose au minimum de :

- 2 : U 11
- 2 : U 13
- 2 : U 15

Cependant tous les coureurs peuvent participer à l’ensemble des épreuves.

Voir article sur les classements.

2. 3) SURCLASSEMENT

Le surclassement n’est pas autorisé.

2. 4) MAILLOT

Le coureur doit porter le maillot de son club durant toute la compétition.

2. 5) PARTICIPATION FEMININES

La participation des féminines est fortement encouragée. Pour cela un bonus de point par équipe est appliqué à la participation des féminines.

Une Féminine dans les 3 catégories	Une féminine dans deux catégories	Une féminine dans une catégorie
350 points	250 points	150 points

2. 6) JEUNE ARBITRE

La participation d'un jeune Arbitre des Écoles de Vélo (à partir de 14 ans jusqu'à 18 ans) donne 300 points à l'équipe. Il est possible d'avoir plusieurs jeunes arbitres par équipe mais cela ne donnera pas de points supplémentaires.

Il participera au contrôle de l'épreuve et une formation lui sera assurée. Il sera pris en charge (hébergement et restauration) par son club.

Durant l'épreuve, il sera sous la responsabilité d'un arbitre désigné par le comité Régional ou d'un membre de la commission.

La participation au TRJC est obligatoire pour aller au TFJC.

Il devra se présenter avec son livret de Jeune Arbitre signé par son tuteur.

3) ENCADREMENT

Accompagnateurs :

L'équipe sera encadrée par 2 ou 3 accompagnateurs maximum, si l'équipe est composée de féminines, l'un des accompagnateurs au moins sera une femme. Des accompagnateurs, 1 au minimum seront titulaires d'au moins un BF 1 ou animateur fédéral (respect impératif de cette obligation). Chaque accompagnateur doit être licencié à la FFC.

4) LES EPREUVES

Tous les coureurs devront participer à l'ensemble des épreuves.

- Une épreuve CLM : sprint de 700 à 900 m chronométré
- Une épreuve de cyclo-cross (en fonction du nombre d'engagés des séries qualificatives peuvent être organisées).
- Une épreuve de mécanique et d'habileté (méca-jeux).
- Une épreuve sur route.

5) CLASSEMENT ET RECOMPENSES

5.1) Classement général individuel :

Le classement général final sera établi par l'addition des points des classements de chaque épreuve individuelle selon les barèmes en annexe (sprint, cyclo-cross, jeux, route) :

Les trois premiers de chaque catégorie pour les filles et les garçons (U11 – U13 – U15)

5.2) Classement général par équipes :

Le classement général final sera établi en prenant pour chaque club et pour les épreuves individuelles (clm, cyclo-cross, jeux (sans attribution de points), route) :

- Les 2 meilleurs résultats des U 11 (filles ou garçons)
- Les 2 meilleurs résultats des U 13 (filles ou garçons)
- Les 2 meilleurs résultats des U 15 (filles ou garçons)

A la suite de cela **un joker sera alors attribué.**

L'addition totale des points par club de l'épreuve sera donc l'addition des 5 meilleurs résultats. Le moins bon servant de joker.

En cas de coureurs ex aequo, les points qui leur seront attribués seront ceux de la place concernée. Il n'y aura pas de partage des points.

En cas d'ex aequo au classement général par équipes, il sera tenu compte de la place obtenue dans le méca-jeu par la meilleure équipe.

6) RECOMPENSES :

Les trois premiers individuels de chaque catégorie (filles et garçons) seront récompensés.

L'équipe déclarée vainqueur du Trophée Régional des Jeunes Cyclistes, sera l'équipe qui aura marqué le plus grand nombre des points. Elle se verra attribuer un trophée. Les coureurs des 3 meilleures équipes classées recevront chacun une médaille (or, argent, bronze).

7) ENGAGEMENTS :

Chaque équipe et individuels devront s'engager sur cycleweb.

La date maximum des engagements est fixée au **1er Juin 2025**.

8) DEROULEMENT DES EPREUVES :

SAMEDI :

1 – Vitesse individuelle de 13 h à 16 h

2 - Cyclo-cross de 16 h à 19 h

DIMANCHE :

3 – Maniabilité – Mécanique de 10 h – 12 h

4 – Course sur route de 14 h – 16 h

CEREMONIE :

17 h – Cérémonie protocolaire